

Du Dix huit an mil huit cent soixante-seize, à dix heures

ACTE DE DÉCÈS de Louis Jean Baptiste Requier
 veuf de angelique Elisabeth Allouet décédé
 le jour d'hier à quatre heures du soir profession
 d. propriétaire âgé de quatre vingt ans né à S. anastasia
 département d. y. var domicilié à La Gacelle
 filz d. jean Louis Requier né à S. anastasia département
 d. y. var et d. jean Marie Reboul en épouse
 née à S. anastasia département d. y. var

Sur la déclaration à moi faite par Mme Huc âgé de
septante quatre ans, profession d. Remplissant domicilié à La Gacelle
 qui a dit être veuve du décédé d. un défunt et par Joseph Germain
 âgé de quarante deux ans, profession d. Epicien
 domicilié à La Gacelle qui a dit être ami du décédé d. un défunt

Et ont les déclarants, signé
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Reynaud adjoint
 délégué par Monsieur le Maire D. La Gacelle

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

Huc Germain Reynaud

Département du Boyches du Rhon
 MAIRIE D. Marsaille ARRONDISSEMENT D. dit

Extrait du registre du acte, d. Décès d. P. an 1176

Du Vingt deux Fevrier an mil huit cent soixante-seize, à une heure

ACTE DE DÉCÈS de Alexandre Marius Honoré
 décédé à Marsaille hier à six heures du soir & décédé
 le du soir dans l'hôpital à une heure du matin profession
 d. ancien âgé de vingt un ans né à La Gacelle
 département d. y. var domicilié à 31^e régiment d. un défunt
 filz d. francis Louis Honoré né à La Gacelle département
 d. y. var et d. Marie Alexandrine Jappe
 née à La Gacelle département d. y. var

Sur la déclaration à moi faite par Antoine Damiani âgé de
vingt quatre ans, profession d. caporal infanterie domicilié à un défunt
 qui a dit être ami du décédé d. un défunt et par Emile Boyer
 âgé de quarante neuf ans, profession d. garden de la ville
 domicilié à la mairie d. un défunt, le quel a dit être ami du décédé d. un défunt

Et ont les déclarants, signé
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi Antoine Dejoste adjoint au Maire
 de Marsaille

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants, qui ont signé

signé: Damiani, Boyer d. o. Dejoste.
 contre conforme au registre et aux déclarations en vertu de



Du l article 80 du code civil, an mil huit cent soixante-seize, à une heure
 pour nous, Mons. D. Marsaille pour être rempliss & signé
 Acte de Décès d. La Gacelle & signé

à Marsaille le 27 fevrier 1176
 le l'adjoint délégué à une heure décédé
 d. Remplissant profession

Age de ne à ne
 département d. La Gacelle domicilié à de la signature de M. D.
 filz d. Remplissant adjoint au ne à Mons. D. Marsaille département

né à S. l'Episcop & signé 1176
 d. Marsaille & signé département d. Bouches du Rhon

Sur la déclaration à moi faite par Remplissant signé
 10 a dit acc. profession d. Remplissant signé acc. de Commis
 qui a dit être veuve du décédé d. un défunt domicilié à regist d. l'Etat

80 du code civil, d. un défunt et par Joseph
 domicilié à Remplissant adjoint au ne à signé signé
 Et ont les déclarants, signé signé signé signé signé signé
 Constaté, suivant la loi par moi signé signé signé signé signé signé

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants, signé signé signé signé signé signé

signé signé signé signé signé signé
signé signé signé signé signé signé

MAIRIE D. La Gacelle

ARRONDISSEMENT D. Coulon

Du Deux juin an mil huit cent soixante-seize, à quatre heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Virginie angelique Ertobas
 épouse de Emile Stanislas Gurol décédé
 le jour d'hier à une heure du matin profession
 d. ancien âgé de vingt six ans né à Hyères
 département d. y. var domicilié à La Gacelle
 filz d. Emile Ertobas né à Hyères département
 d. y. var et d. Josephine Wilhelme Rimbault en épouse
 née à Hyères département d. y. var

Sur la déclaration à moi faite par Mme Huc âgé de
septante quatre ans, profession d. Remplissant domicilié à La Gacelle
 qui a dit être veuve du décédé d. un défunt et par Emile Boyer
Remplissant âgé de quarante deux ans, profession d. propriétaire
 domicilié à La Gacelle qui a dit être ami du décédé d. un défunt

Et ont les déclarants, signé
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Reynaud adjoint délégué
 par Monsieur le Maire D. La Gacelle

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

Huc Reynaud